

CONSERVATOIRE DE NANTES

Musique . Danse . Théâtre
Conservatoire à Rayonnement Régional
4, rue Gaëtan Rondeau - 44200 NANTES
Tél. : 02.51.25.00.20

Année scolaire 2024-2025 DANSE - Filière S2TMD et POST BAC Classique et Contemporain Partenariat Conservatoire/Éducation Nationale

Le Conservatoire de Nantes et le Lycée Nelson Mandela proposent des aménagements d'horaires scolaires favorables à la formation d'excellence du danseur depuis plusieurs années. Dans le cadre de la réforme du baccalauréat en 2019, une nouvelle filière (S2TMD) a été créée conjointement par le Lycée Nelson Mandela et le Conservatoire de Nantes.

La filière S2TMD (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) est un cursus scolaire solide qui permet aux danseur.se.s de poursuivre leur activité chorégraphique en intégrant **un parcours intensif** en danse classique ou en danse contemporaine préparant à l'entrée dans des établissements d'enseignement supérieur. Le programme de seconde au lycée étant commun à toutes les 2ndes, l'élève peut soit confirmer son orientation S2TMD à l'entrée en 1ère, soit se réorienter vers un autre baccalauréat en abandonnant alors le parcours intensif danse au Conservatoire (horaires de ce parcours intensif au Conservatoire incompatibles avec les autres filières).

Les élèves danseur.se.s de la filière S2TMD ayant intégré le parcours intensif participent tous les jours de la semaine à des cours de danse au conservatoire - dans leur discipline dominante et dans la discipline complémentaire - et reçoivent un enseignement artistique varié et renforcé dans un cadre leur garantissant les meilleures perspectives d'épanouissement.

Tous les élèves danseur.se.s S2TMD bénéficient également d'un complément de formation chorégraphique au lycée ainsi que d'un socle commun solide de matières générales et d'options leur permettant d'accéder à des études universitaires.

Les études chorégraphiques sont gratuites pour les lycéens S2TMD et payantes pour les Post Bac (cf. tarifs sur site du conservatoire www.conservatoire-nantes.fr)

Il est nécessaire de s'assurer que le.la candidat.e est suffisamment autonome dans ses apprentissages pour assumer ce double cursus afin de ne pas le.la mettre dans une situation qui risquerait de fragiliser sa scolarité ou de remettre en question son orientation. C'est à cet effet que le dossier scolaire sera examiné par le proviseur du lycée Nelson Mandela.

Établissement scolaire conventionné de la seconde à la terminale avec possibilité d'internat

Lycée Nelson Mandela - Île de Nantes
10, rue Pierre Vidal-Naquet - 44265 Nantes
Tél : 02 51 72 86 60

Volume horaire des cours au conservatoire à titre indicatif

Parcours intensif :

Entre 14 et 16 heures hebdomadaires du lundi au vendredi incluant des cours obligatoires et des ateliers facultatifs.
Des projets chorégraphiques ponctuels pourront être proposés pendant des week-ends ou vacances scolaires.

Options possibles pour le parcours intensif

Dominante danse contemporaine ou dominante danse classique.

Tous les élèves pratiquent obligatoirement les 2 disciplines avec un volume horaire différent suivant la dominante choisie.

Les cours théoriques (anatomie/physiologie - culture chorégraphique) sont obligatoires pour les élèves en S2TMD/parcours intensif et pour les élèves en CPES.

Admissions pour 2024-2025 sur audition

Examen au Conservatoire de Nantes du 17 au 19 avril 2024

1^{er} Tour : Admissibilité le mercredi 17 avril 2024

2^{ème} Tour dominante classique : stage et entretien 17 et 18 avril

2^{ème} Tour dominante contemporain : stage et entretien du 17 au 19 avril

Niveau de danse souhaitable :

Fin de Cycle II ou Cycle III ou CPES, pour les lycéens

Cycle III ou CPES, pour les Post Bac

Programme des épreuves de danse

- 1^{re} phase d'admissibilité organisée sous forme d'un cours collectif dispensé par un professeur du conservatoire
 - 2^{de} phase d'admissibilité organisée sous la forme de plusieurs cours et ateliers encadrés par différents professeurs
 - dominante classique : pas d'épreuve spécifique à préparer - admissibilité organisée sous forme de cours collectifs
 - dominante contemporain : admissibilité organisée sous forme de cours collectifs. Le candidat doit également préparer un solo de son choix d'environ 2 minutes qui lui sera éventuellement demandé à la suite du cours collectif (solo en silence ou en musique avec son propre support musical fourni)
 - un entretien individuel clôture les épreuves d'admissibilité
- NB : Travail de pointes pour la dominante classique.

Critères d'admission

- niveau et engagement du candidat lors de l'audition au regard de son âge et de la classe demandée.
- motivation et aptitude du candidat à suivre un cursus artistique exigeant en plus de son cursus scolaire
- projet du candidat après le baccalauréat
- places disponibles dans les classes de danse
- places disponibles dans les classes au lycée.

Admission

La DSDEN procède aux **admissions et affectations** après examen des livrets scolaires et de la capacité d'accueil du lycée Nelson Mandela.

- **mi-mai** : informations sur les résultats d'admissibilité par le Conservatoire

- **durant la deuxième quinzaine du mois de juin** : résultats d'admission communiqués aux familles par les services de l'Éducation Nationale

Renseignements et inscriptions

Inscriptions en ligne du 5 février au 13 mars 2024 sur les sites du Conservatoire de Nantes et du lycée N.Mandela

CONSERVATOIRE DE NANTES

4 rue Gaétan Rondeau

44200 NANTES

Tél : 02 51 25 00 41

Contact : Véronique Redoux-Gauducheau – scolarité Danse

Mail : veronique.redoux-gauducheau@mairie-nantes.fr

www.conservatoire-nantes.fr

Réunion d'information

Samedi 17 février 2024 de 12h à 13h30

Jardin d'hiver du 4bis, le bâtiment danse situé au 4bis rue Gaétan Rondeau